



Département des Alpes-Maritimes  
COMMUNE DE BEUIL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 février, à 18 heures 30, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire

Date de convocation : 07/02/2024	Nombre de membres :		
Date d'affichage : 07/02/2024	- En exercice : 11		
	- Présents : 8		
	- Votants : 11		
<b>Votes :</b>			
Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prends pas part au vote : 0

**Présents :** Roland GIRAUD, Maire - Nicolas DONADEY, 1<sup>er</sup> Adjoint - Alexandre GEFFROY, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Christian GUILLAUME, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Noël MAGALON, 4<sup>ème</sup> Adjoint - Rodolphe BIZET, Conseiller Municipal – Jean-Louis COSSA, Conseiller municipal, Arnaud ROCHE, Conseiller Municipal.

**Absents :** Karine DONADEY, Conseillère Municipale, Karel NICOLETTA, Conseillère Municipale – François SCHULLER, Conseiller Municipal.

**Pouvoirs :** Karine DONADEY donne pouvoir à Christian GUILLAUME – Karel NICOLETTA donne pouvoir à Arnaud ROCHE – François SCHULLER donne pouvoir à Alexandre GEFFROY.

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Christian GUILLAUME

**DCM 2024-02/10 :**

**Conservatoire Départemental de musique des Alpes-Maritimes –  
adhésion d'une nouvelle commune**

Monsieur Christian GUILLAUME, 3<sup>ème</sup> adjoint expose à l'Assemblée que le syndicat mixte du Conservatoire Départemental de musiques des Alpes-Maritimes par sa délibération du 20/01/2024 a émis un avis favorable pour autoriser l'adhésion de la commune de Colomars.

Monsieur Christian GUILLAUME propose au conseil municipal :

- DE STATUER sur l'adhésion de la commune de Colomars au syndicat mixte du Conservatoire de Musique des Alpes-Maritimes,
- DE DONNER un avis favorable à l'adhésion de cette commune.

Oui l'exposé de monsieur Christian GUILLAUME et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'adhésion de la commune de Colomars au syndicat mixte du Conservatoire de Musique des Alpes-Maritimes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signés au registre tous les membres présents, pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Roland GIRAUD

**Délibération télétransmise  
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**

AR Prefecture

006-210600169-20240213-DCM\_2024\_02\_10-DE  
Reçu le 16/02/2024

DCM 2024-02/10

